

J'espère qu'on n'aura jamais à envoyer des Canadiens sur un champ de bataille après un cours d'instruction de dix-huit jours seulement. Ce qui m'a le plus impressionné, c'est que les États-Unis aient été forcés, faute d'être prêts à envoyer des troupes de remplacement, après un cours d'instruction de seulement dix-huit jours, à une division qui avait subi de lourdes pertes.

Ces cours de récapitulation étaient de l'enseignement en masse. L'instructeur, monté sur une estrade, expliquait certaines manœuvres à des centaines de militaires. Durant ces cours on ne donnait à peu près pas d'instruction personnelle.

Si des Canadiens sont portés à critiquer les tactiques ou la stratégie du général MacArthur, je les prie de se souvenir de la photographie que j'ai vue de militaires américains. Il s'agissait de soldats qui avaient combattu il y a cinq ans et qui allaient rejoindre leur unité en Corée après seulement dix-huit jours d'instruction.

Ceux qui disent que certains éléments des troupes américaines n'ont pas combattu jusqu'au bout en Corée, qu'ils ont trop tôt cédé du terrain, ne devraient pas oublier qu'aujourd'hui la tactique diffère de celle qu'on a employée à Ypres, sur la Somme ou à Passchendaele, alors qu'à tort ou à raison on a défendu le terrain verge par verge. Reste à savoir s'il serait sage de combattre jusqu'à la mort pour défendre chaque petite colline de Corée. N'oublions pas que le général MacArthur commande des éléments hétérogènes et qu'un grand nombre des militaires américains ne sont guère formés, car les unités ont été constituées plutôt à la hâte.

Voyons maintenant l'envers de la médaille, la brigade canadienne qui s'entraînait. Elle avait eu l'avantage de subir l'instruction pendant plusieurs semaines. J'ai vu des bataillons de fantassins exécuter des exercices de tir et des manœuvres. J'ai vu le second bataillon du Royal 22^e se livrer à des exercices là où il bivouaquait. J'ai vu les manœuvres d'unités antichars. J'ai eu l'impression qu'elles se conformaient au modèle établi par les armées britanniques et suivi depuis des siècles. A mon sens, voici en quoi la méthode canadienne diffère surtout de celle des États-Unis: tandis que dans le plus bref délai possible ils enseignaient à leurs soldats à se servir d'une certaine arme qui leur était destinée, les commandants canadiens montraient à leurs troupes à décharger leurs armes de l'endroit le plus favorable de façon qu'elles puissent se protéger et ne pas perdre la vie au cours du premier combat.

Voilà qui m'a paru conforme à la tradition britannique. Les armées britanniques ayant toujours été relativement petites, leurs commandants devaient souligner l'importance de sauver les vies. J'espère qu'à l'avenir, les commandants canadiens s'en tiendront à cette tradition.

On peut dire, donc, que d'une part se posait le besoin urgent d'envoyer des hommes au front en dépit de leur manque de formation, tandis que d'autre part les unités canadiennes subissaient une instruction complète qui leur permettrait de bien se tirer d'affaire au front tout en réduisant au minimum les pertes de vie.

En ce moment, nous sommes obligés de remplacer nos armes de modèle britannique par des pièces de modèle américain. Cet après-midi, le ministre de la Défense nationale (M. Claxton) nous annonçait que nous expédierions de fortes quantités d'armes aux armées de l'Europe occidentale. Il faut, de toute évidence, remplacer ces canons et ces fusils par des armes et du matériel fabriqués sur ce continent-ci. Personne, je pense, ne s'opposera à cette ligne de conduite. Cependant, je conjure la Chambre, très sincèrement, de ne pas adopter ici, d'une façon servile, l'organisation militaire des États-Unis, de ne pas adopter l'organisation de l'état-major américain, de ne pas adopter, en vrac, l'organisation de leurs forces armées.

Toute tentative d'américaniser intégralement l'armée canadienne serait mal accueillie par les Canadiens en général. Les déclarations parues depuis dix jours dans les journaux et rapportant qu'on a tendance à aller trop loin dans l'américanisation de nos forces armées ne laissent pas de m'inquiéter. Un changement radical, pour l'instant, bouleverserait notre armée. Pour ce qui est de l'infanterie, cela voudrait dire la disparition de certains bataillons de vieux régiments ayant une longue tradition. Pour se conformer à l'organisation de l'armée américaine, l'Intendance royale canadienne devrait assumer les fonctions d'un corps des transports et du quartier-maître. Le Corps des magasins militaires et le Service technique de l'électricité et de la mécanique deviendraient méconnaissables.

Il faudrait que nous adoptions l'organisation sanitaire américaine à l'échelon divisionnaire. Or je ne pense pas que ceux qui ont connu les deux méthodes hésitent à reconnaître la supériorité de la méthode canadienne d'organisation sanitaire à l'échelon divisionnaire. Il est manifeste que le soin des blessés doit être une des premières préoccupations d'une armée. Quant à l'organisation de l'état-major, il faudrait adopter la méthode américaine qui désigne les bureaux G-1, G-2,